

L'actualité politique
du moment !



CMCAS
AUDE - PYRÉNÉES ORIENTALES

NOVEMBRE
2020

HERCULE - GDF ENGIE - INB - RETRAITE - CSMR - CAMIEG

HERCULE

Le gouvernement français négocie actuellement avec la Commission européenne pour que la réorganisation envisagée d'EDF n'entraîne pas une séparation trop stricte des différentes filiales du groupe. Depuis plusieurs mois, les syndicats d'EDF s'opposent contre le projet de refonte du groupe porté par l'Élysée. Le plan Hercule vise à scinder l'électricien en deux entités distinctes.

- EDF « bleu » regroupant (notamment) la production d'électricité nucléaire
- EDF « vert » rassemblerait de nombreuses filiales. Ces dernières activités, plus rémunératrices, seraient ouvertes au privé, à hauteur de 35 % dans un premier temps.

Les outils nucléaires resteraient en l'état. Nos syndicats ont unanimement dénoncé ce projet « financier » qui « découpe EDF pour faire la part belle à la concurrence » en séparant production et commercialisation, mettant un terme à la mission de service public de l'entreprise.

Mais la stratégie ne s'arrête pas là, une note de l'APE (Agence des participations de l'État) qui répercute les recommandations de la Commission européenne en matière de réorganisation du nucléaire français rappelle le contexte :

« Bien obligé de venir en aide à EDF surendetté financière à plus de 61 milliards d'euros à la fin 2019), alors que le groupe est face à un mur d'investissements, notamment pour maintenir ses centrales nucléaires et renouveler son appareil de production, l'État doit en effet faire valider le plan de sauvetage de l'électricien par Bruxelles. »

Et les pistes privilégiées par la Commission sont violentes, encore plus que ne l'est déjà le projet Hercule. « La position de la Commission européenne consiste à privilégier une holding sans rôle opérationnel, ni contrôle sur ses filiales, et une indépendance totale de ces dernières, résume la note de l'APE. Cette position entraînerait l'impossibilité de maintenir un groupe intégré et irait au-delà des exigences posées par les textes européens. » Traduisez : démantèlement en règle d'EDF. La tête de groupe EDF n'aura plus aucun contrôle, ni financier ni juridique sur ses filiales. C'est la création de nouvelles entreprises qui feront ce qu'elles voudront, voire même qui seront mises en concurrence. Nucléaire et hydraulique se retrouveraient sur un même marché concurrentiel. ». Dans ce cas de figure il n'est plus besoin d'évoquer un quelconque statut national...

